

Projet d'invitation à participer à la conférence préparatoire de la Commission permanente du Traité de Bruxelles (25 février 1949)

Légende: Suite aux délibérations de la Commission permanente du Traité de Bruxelles, son secrétaire général prépare un projet d'invitation à participer à la conférence préparatoire du Conseil de l'Europe, à adresser aux gouvernements du Danemark, de l'Irlande, de l'Italie, de la Norvège et de la Suède.

Source: Note du secrétaire général. Conseil de l'Europe. Projet d'invitation à participer à la conférence préparatoire, Document n° A/184. Londres: Commission permanente du Traité de Bruxelles, 25.02.1949. 2 p.

Archives historiques de l'Union européenne, Florence, Villa il Poggiolo. Dépôts, DEP. Fernand Dehousse, FD. Conseil de l'Europe, FD.D.B. Comité d'études pour l'Union européenne, FD.D.B.-01. Commission permanente du traité de Bruxelles, FD-105.

Copyright: Tous droits réservés

URL:

http://www.cvce.eu/obj/projet_d_invitation_a_participer_a_la_conference_preparatoire_de_la_commission_permanente_du_traite_de_bruelles_25_fevrier_1949-fr-a45120ad-d486-480e-bfc0-9f58b313645d.html

Date de dernière mise à jour: 14/05/2013

CONFIDENTIAL

Note du secrétaire général du Conseil de l'Europe : projet d'invitation a participer a la conférence préparatoire

Comme suite aux délibérations de la Commission Permanente à sa réunion d'hier, le Secrétaire Général a l'honneur de communiquer ci-joint un projet d'invitation à adresser aux Gouvernements du Danemark, de l'Irlande, de l'Italie, de la Norvège et de la Suède.

Ce projet sera examiné à la prochaine séance de la Commission Permanente le mercredi 2 mars 1949.

Le Secrétaire Général suggère que la démarche en question soit effectuée dans chaque capitale par l'un des Cinq au nom de tous; par exemple à Oslo par le représentant belge, à Rome par le représentant français, etc..

[signature]

2, Eaton Place,
S.W.1.

25 février 1949.

Projet d'invitation

Monsieur le Ministre,

Comme le sait Votre Excellence, le Conseil Consultatif du Traité de Bruxelles, lors de sa troisième réunion tenue à Paris le 25 octobre dernier, a décidé la création d'un Comité qui avait pour mission d'examiner quelles mesures pourraient être prises en vue de réaliser une union plus étroite entre les pays de l'Europe.

Ce Comité, composé de représentants des Cinq Puissances, a siégé à Paris en novembre et en janvier derniers, sous la présidence de M. Edouard Herriot. Le résultat de ses travaux a été présenté à la quatrième réunion du Conseil Consultatif qui s'est tenue à Londres le 28 janvier dernier.

Le Conseil Consultatif, après en avoir délibéré, s'est mis d'accord sur l'établissement d'un Conseil de l'Europe, composé d'un Comité de Ministres et d'une Assemblée Consultative. Il a décidé en outre d'inviter les Gouvernements Danois, Irlandais, Italien, Norvégien et Suédois à participer avec les Cinq à une conférence qui aurait pour tâche de rédiger les textes organiques de la future institution. En attendant le Conseil a chargé la Commission Permanente du Traité de Bruxelles d'élaborer un projet de statut qui pourrait servir de document de travail pour la conférence envisagée.

Au nom des Cinq pays, j'ai l'honneur d'adresser ci-joint à Votre Excellence le document préparé par la Commission Permanente.

En même temps j'ai été chargé de lui faire savoir que les Cinq Gouvernements seraient heureux de voir le Gouvernement se faire représenter à une conférence aux fins ci-dessus qu'ils proposent de tenir à le ... mars prochain.

En ajoutant qu'une communication analogue est adressée aux Gouvernements je prie Votre Excellence etc..